

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA

REPUBLIQUE DU MALI

TARIFS DES ABONNEMENTS		TARIFS DES INSERTIONS		OBSERVATIONS
	Un an	6 mois	La ligne.....	Prix au numéro de l'année courante.....500F
			.....400 F	Prix au numéro des années précédentes.....600F
Mali .....	20.000 F	10.000 F	Chaque annonce répétée.....	Les demandes d'abonnement et les annonces
Afrique.....	35.000 F	17.500 F	.....moitié prix	doivent être adressées au Secrétariat Général
Europe.....	38.000 F	19.000 F	Il n'est jamais compté moins de 2.000 F pour les annonces.	du Gouvernement-D.J.O.D.
Frais d'expédition.....	13.000 F			Les abonnements prendront effet à compter de
				la date de paiement de leur montant. Les abon-
				nements sont payables d'avance.

## SOMMAIRE

### ACTES DE LA REPUBLIQUE DU MALI

#### DECRETS-ARRETS

**30 décembre 2016-Décret n°2016-1011/P-RM** portant nomination d'un Chargée de Mission au Secrétariat général de la Présidence de la République.....**p.82**

**5 janvier 2017-Décret n°2017-0001/P-RM** instituant l'Opération Dambé.....**p.82**

**9 janvier 2017-Décret n°2017-0002/P-RM** portant abrogation du Décret n°09-185/P-RM du 30 avril 2009 portant nomination du Secrétaire général du Gouvernement..**p.83**

**Décret n°2017-0003/P-RM** portant nomination du Secrétaire général du Gouvernement.....**p.83**

**10 janvier 2017-Décret n°2017-0004/P-RM** portant approbation du marché relatif à la réalisation des travaux d'aménagement de 680 ha des périmètres G et H à Mahina dans le Cercle de Bafoulabé.....**p.83**

**Décret n°2017-0005/P-RM** portant approbation du marché relatif à la fourniture et l'installation des équipements hydro-électromécaniques du Projet de doublement de la capacité de la centrale hydro-electrique de Sotuba II (lot n°2).....**p.84**

**Décret n°2017-0006/P-RM** portant approbation du marché relatif aux services d'un Ingénieur Conseil pour le Programme d'Alimentation en Eau Potable et Mesures d'Assainissement dans les Centres semi-urbains et ruraux des Régions de Mopti, Kayes et Koulikoro (PAEPMA).....**p.84**

**SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT**

**10 janvier 2017-Décret n°2017-0007/P-RM** fixant le cadre organique des Délégations régionales du Contrôle financier.....p.85

## COUR CONSTITUTIONNELLE

**10 janvier 2017-Arrêt n°2017-02/CC-EL** portant proclamation des résultats du premier tour de l'élection partielle d'un Député à l'Assemblée Nationale dans la Circonscription électorale de Mopti (scrutin du 02 janvier 2017).....p.111

**Annonces et communications**.....p.116

## ACTES DE LA REPUBLIQUE DU MALI

### PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

#### DECRETS

**DECRET N°2016-1011/P-RM DU 30 DECEMBRE 2016 PORTANT NOMINATION D'UN CHARGE DE MISSION AU SECRETARIAT GENERAL DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°08-603/P-RM du 03 octobre 2008 fixant les taux des indemnités et primes accordées à certaines catégories de personnel de la Présidence de la République ;  
Vu le Décret n°2012-434/P-RM du 9 août 2012 fixant les conditions d'emploi et de rémunération des membres non fonctionnaires du Cabinet du Président de la République, du Secrétariat général de la Présidence de la République, du Cabinet du Premier ministre et des Cabinets ministériels ;

Vu le Décret n°2016-0863/P-RM du 08 novembre 2016 fixant l'organisation de la Présidence de la République ;

#### DECRETE :

**Article 1<sup>er</sup> :** Docteur **Abdoul Aziz Mahamadou MAIGA**, N°Mle 0145-863 D, Professeur de l'Enseignement supérieur, est nommé **Chargé de mission** au Secrétariat général de la Présidence de la République.

Il bénéficie, à ce titre, des avantages prévus par la réglementation en vigueur.

**Article 2 :** Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

**Bamako, le 30 décembre 2016**

**Le Président de la République,**  
**Ibrahim Boubacar KEITA**

**DECRET N°2017-0001/P-RM DU 5 JANVIER 2017 INSTITUANT L'OPERATION DAMBE**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°04-051 du 23 novembre 2004 portant organisation générale de la Défense nationale ;

Vu la Loi n°04-052 du 23 novembre 2004 portant création de l'Etat-major général des Armées ;

Vu l'Ordonnance n°2016-020/P-RM du 18 août 2016 portant Statut général des Militaires ;

Vu le Décret n°05-002/P-RM du 07 janvier 2005 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'Etat-major général des Armées ;

#### DECRETE :

**Article 1<sup>er</sup> :** Il est institué une opération dénommée « DAMBE » dans le cadre de l'instauration d'un environnement de stabilité qui garantisse la libre circulation des personnes et des biens, la continuité de l'action publique et la liberté d'action des forces de sécurité.

**Article 2 :** L'Opération « DAMBE » a pour état final recherché d'enrayer les activités terroristes, de permettre le redéploiement des Forces Armées Maliennes (FAMA), de réinstaller l'administration, de favoriser le retour des populations déplacées et de normaliser la vie socio-économique. Elle prend en compte la coopération transfrontalière, régionale et internationale.

**Article 3 :** Le théâtre de L'Opération « DAMBE » couvre l'intégralité des régions de Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal ainsi les parties nord des régions de Ségou et de Koulikoro situées au-delà du 14<sup>ème</sup> parallèle.

**Article 4 :** Le Chef d'Etat-major Général des Armées est le Commandant de l'Opération « DAMBE ». A cet effet, il reçoit les moyens pour l'Opération et est chargé de fixer les dispositions complémentaires nécessaires à l'application du présent décret.

Il est secondé par le Chef d'Etat-major Général Adjoint des Armées qui le remplace en cas d'absence, d'empêchement ou de vacance.

Le Chef d'Etat-major Général des Armées, par ailleurs Commandant du théâtre, est responsable de l'initiation, de la planification, de la préparation, de la conduite et du soutien logistique des actions concourant à l'atteinte de l'objectif fixé à l'article 2 du présent décret.

Il veille à la protection des troupes déployées sur le théâtre et prend, en coordination avec les représentants de l'Etat concernés, toutes les mesures correspondantes aux besoins de la défense y compris les restrictions de liberté de circulation, l'interdiction de certains moyens de déplacement, les limitations d'accès à certaines zones du théâtre ainsi que les actions de bouclage et de fouille de tout ou partie des localités situées sur le théâtre « DAMBE ».

**Article 5 :** Les commandants des zones de défense concernées par le théâtre d'opérations « DAMBE » sont les Commandants des Secteurs de ladite opération. Leur zone de responsabilité opérationnelle correspond à la partie couverte par le théâtre conformément à l'article 3 du présent décret, sans préjudice des manœuvres qu'ils pourront être amenés à conduire sur l'ensemble du théâtre

**Article 6 :** Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, notamment le Décret n°2013-628/P-RM du 29 juillet 2013 instituant l'opération « MALIBA », sera enregistré et publié au Journal officiel.

**Bamako, le 5 janvier 2017**

**Le Président de la République,  
Ibrahim Boubacar KEITA**

-----

**DECRET N°2017-0002/P-RM DU 9 JANVIER 2017  
PORTANT ABROGATION DU DECRET N°09-185/P-  
RM DU 30 AVRIL 2009 PORTANT NOMINATION DU  
SECRETAIRE GENERAL DU GOUVERNEMENT**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

Vu la Constitution ;  
Vu le Décret n°2015-0003/P-RM du 08 janvier 2015  
portant nomination du Premier ministre ;

**STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,**

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Les dispositions du Décret n°09-185/P-RM du 30 avril 2009 portant nomination du **Secrétaire général du Gouvernement**, sont abrogées.

**Article 2 :** Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

**Bamako, le 9 janvier 2017**

**Le Président de la République,  
Ibrahim Boubacar KEITA**

**Le Premier ministre,  
Modibo KEITA**

-----

**DECRET N°2017-0003/P-RM DU 9 JANVIER 2017  
PORTANT NOMINATION DU SECRETAIRE  
GENERAL DU GOUVERNEMENT**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

Vu la Constitution ;

Vu l'Ordonnance n°04-001/P-RM du 25 février 2004 portant création du Secrétariat général du Gouvernement ;  
Vu l'Ordonnance n°02-051/P-RM du 04 juin 2002 fixant le régime des émoluments et indemnités accordés aux membres du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2013-235/P-RM du 07 mars 2013 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du Secrétariat général du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2015-0046/PM-RM du 04 février 2015 fixant l'organisation des services du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2015-0003/P-RM du 08 janvier 2015 portant nomination du Premier ministre ;

**STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,**

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Madame **SANOGO Aminata MALLE**, N°Mle 430-82 T, Magistrat, est nommée **Secrétaire général du Gouvernement**, avec rang de ministre.

**Article 2 :** Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

**Bamako, le 9 janvier 2017**

**Le Président de la République,  
Ibrahim Boubacar KEITA**

**Le Premier ministre,  
Modibo KEITA**

-----

**DECRET N°2017-0004/P-RM DU 10 JANVIER 2017  
PORTANT APPROBATION DU MARCHE RELATIF A  
LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT  
DE 680 HA DES PERIMETRES G ET H A MAHINA  
DANS LE CERCLE DE BAFLOULABE**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

Vu la Constitution ;  
Vu le Décret n°2014-256/PM-RM du 10 avril 2014 déterminant les Autorités chargées de la conclusion et de l'approbation des marchés et délégations de service public ;  
Vu le Décret n°2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015, modifié, portant Code des Marchés publics et des Délégations de service public ;  
Vu le Décret n°2015-0003/P-RM du 08 janvier 2015 portant nomination du Premier ministre ;  
Vu le Décret n°2016-0510/P-RM du 07 juillet 2016, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

**STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,**

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Est approuvé le marché relatif à la réalisation des travaux d'aménagement de 680 ha des périmètres G et H à Mahina dans le Cercle de Bafoulabé pour un montant de 03 milliards 493 millions 618 mille 002 F CFA HT et un délai d'exécution de dix (10) mois hors saison des pluies, conclu entre le Gouvernement de la République du Mali et l'Entreprise Arab Contractors.

**Article 2** : Le ministre de l'Economie et des Finances et le ministre de l'Agriculture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera enregistré et publié au Journal officiel.

**Bamako, le 10 janvier 2017**

**Le Président de la République,**  
**Ibrahim Boubacar KEITA**

**Le Premier ministre,**  
**Modibo KEITA**

**Le ministre de l'Economie et des Finances,**  
**Docteur Boubou CISSE**

**Le ministre de l'Agriculture,**  
**Kassoum DENON**

-----

**DECRET N°2017-0005/P-RM DU 10 JANVIER 2017 PORTANT APPROBATION DU MARCHE RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS HYDRO-ELECTROMECHANIQUES DU PROJET DE DOUBLEMENT DE LA CAPACITE DE LA CENTRALE HYDRO-ELECTRIQUE DE SOTUBA II (Lot n°2)**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

Vu la Constitution ;  
Vu le Décret n°2014-256/PM-RM du 10 avril 2014 déterminant les Autorités chargées de la conclusion et de l'approbation des marchés et délégations de service public ;  
Vu le Décret n°2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015, modifié, portant Code des Marchés publics et des Délégations de service public ;  
Vu le Décret n°2015-0003/P-RM du 08 janvier 2015 portant nomination du Premier ministre ;  
Vu le Décret n°2016-0510/P-RM du 07 juillet 2016, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

**STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,**

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Est approuvé le marché relatif à la fourniture et à l'installation des équipements hydro-électromécaniques du projet de doublement de la capacité de la centrale hydro-électrique de Sotuba II (lot n°2) pour un montant de 09 milliards 578 millions 347 mille 006 F CFA toutes taxes

comprises et un délai d'exécution de vingt-quatre (24) mois, conclu entre le Gouvernement de la République du Mali et l'Entreprise SINOHYDRO CORPORATION LMT.

**Article 2** : Le ministre de l'Economie et des Finances et le ministre de l'Energie et de l'Eau sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera enregistré et publié au Journal officiel.

**Bamako, le 10 janvier 2016**

**Le Président de la République,**  
**Ibrahim Boubacar KEITA**

**Le Premier ministre,**  
**Modibo KEITA**

**Le ministre de l'Economie et des Finances,**  
**Docteur Boubou CISSE**

**Le ministre de l'Energie et de l'Eau,**  
**Malick ALHOUSSEINI**

-----

**DECRET N°2017-0006/P-RM DU 10 JANVIER 2017 PORTANT APPROBATION DU MARCHE RELATIF AUX SERVICES D'UN INGENIEUR CONSEIL POUR LE PROGRAMME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET MESURES D'ASSAINISSEMENT DANS LES CENTRES SEMI-URBAINS ET RURAUX DES REGIONS DE MOPTI, KAYES ET KOULIKORO (PAEPMA)**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

Vu la Constitution ;  
Vu le Décret n°2014-256/PM-RM du 10 avril 2014 déterminant les Autorités chargées de la conclusion et de l'approbation des marchés et délégations de service public ;  
Vu le Décret n°2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015, modifié, portant Code des Marchés publics et des Délégations de service public ;  
Vu le Décret n°2015-0003/P-RM du 08 janvier 2015 portant nomination du Premier ministre ;  
Vu le Décret n°2016-0510/P-RM du 07 juillet 2016, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

**STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,**

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Est approuvé le marché relatif aux services d'un ingénieur conseil pour le Programme d'alimentation en eau potable et mesures d'assainissement dans les centres semi-urbains et ruraux des Régions de Mopti, Kayes et Koulikoro, pour un montant de 1 milliard 958 millions 976 mille 223 F CFA hors taxes et un délai d'exécution de quarante-huit (48) mois, conclu entre le Gouvernement de la République du Mali et le Groupement ANTEA France – BREESS SARL.

**Article 2** : Le ministre de l'Economie et des Finances et le ministre de l'Energie et de l'Eau sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera enregistré et publié au Journal officiel.

**Bamako, le 10 janvier 2017**

**Le Président de la République,  
Ibrahim Boubacar KEITA**

**Le Premier ministre,  
Modibo KEITA**

**Le ministre de l'Economie et des Finances,  
Docteur Boubou CISSE**

**Le ministre de l'Energie et de l'Eau,  
Malick ALHOUSSEINI**

**DECRET N°2017-0007/P-RM DU 10 JANVIER 2017 FIXANT LE CADRE ORGANIQUE DES DELEGATIONS REGIONALES DU CONTROLE FINANCIER**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

Vu la Constitution ;  
Vu la Loi n°2014-049 du 19 septembre 2014 portant principes fondamentaux de la création, de l'organisation et du contrôle des services publics ;  
Vu l'Ordonnance n°2016-013/P-RM du 29 mars 2016 portant création de la Direction nationale du Contrôle financier ;  
Vu le Décret n°179/PG-RM du 23 juillet 1985 fixant les conditions et procédures d'élaboration et de gestion des cadres organiques ;  
Vu le Décret n°204/PG-RM du 21 août 1985 déterminant les modalités de gestion et de contrôle des structures des services publics ;  
Vu le Décret n°2016-0214/P-RM du 01 avril 2016 fixant l'organisation et des modalités de fonctionnement de la Direction nationale du Contrôle financier ;  
Vu le Décret n°2016-0224/P-RM du 05 avril 2016 fixant le cadre organique de la Direction nationale du Contrôle financier ;  
Vu le Décret n°2015-0003/P-RM du 08 janvier 2015 portant nomination du Premier ministre ;  
Vu le Décret n°2016-0510/P-RM du 07 juillet 2016, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement,

**STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES**

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Le cadre organique des Directions régionales du Contrôle financier est fixé comme suit :

STRUCTURES-POSTES	CADRE-CORPS	CATEGORIE	EFFECTIF/ANNEE				
			I	II	III	IV	V
<b>DIRECTION REGIONALE</b>							
Directeur	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur civil/ Administrateur des Ressources Humaines /Planificateur/Magistrat	A	1	1	1	1	1
Secrétaire	Secrétaire d'Administration / Attaché d'Administration/ Adjoint d'Administration	B2/B1/C	1	1	1	1	1
Planton	Contractuel		1	1	1	1	1
Chauffeur	Contractuel		1	1	1	1	1

<b>DIVISION CONTROLE DES DEPENSES DE PERSONNEL</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur civil/ Magistrat/ Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur/Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services économiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/Technicien supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1
Chargé de contrôle	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines /Secrétaire d'Administration	A/B2/B1	2	2	2	2	2
<b>DIVISION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur civil/Magistrat/ Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur/Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/Contrôleur des Services économiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/Technicien supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1
Chargés de Contrôle	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines/ Secrétaire d'Administration	A/B2/B1	2	2	2	2	2
<b>DIVISION COLLECTIVITES TERRITORIALES ET AUTRES ORGANISMES PERSONNALISES</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur civil/Magistrat/ Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur/Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/Contrôleur des Services économiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/Technicien supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1

Chargés de Contrôle	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines /Secrétaire d'Administration	A/B2/B1	3	3	4	4	5
<b>DIVISION EVALUATION DES RESULTATS ET PERFORMANCES DES PROGRAMMES ET APPRECIATION DE LA QUALITE DE LA GESTION ET DU CONTROLE INTERNE</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Administrateur des Ressources Humaines /Administrateur du Travail et de la Sécurité Sociale /Médecin/ Planificateur/ Ingénieur de l'Informatique/ Ingénieur de la Statistique/ Magistrat / Ingénieur des Constructions Civiles/ Vétérinaire/ Ingénieur des Industries et des Mines / Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural/ Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Secrétaire d'Administration /Technicien des Travaux de la Planification/ Technicien de l'Informatique /Technicien de la Statistique/ Technicien Supérieur des Constructions Civiles/ Technicien des Industries et des Mines /Technicien de l'Agriculture et du Génie Rural/Technicien Supérieur de l'Elevage/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines/Technicien Supérieur de la Santé	A/B2	1	1	1	1	1
Chargés de l'évaluation des résultats et des performances des programmes et de l'appréciation de la qualité du contrôle interne	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Administrateur des Ressources Humaines /Administrateur du Travail et de la Sécurité Sociale /Médecin/ Planificateur/ Ingénieur de l'Informatique/ Ingénieur de la Statistique/ Magistrat / Ingénieur des Constructions Civiles/ Vétérinaire/ Ingénieur des Industries et des Mines / Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural/ Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Secrétaire d'Administration /Technicien des Travaux de la Planification/ Technicien de l'Informatique /Technicien de la Statistique/ Technicien Supérieur des Constructions Civiles/ Technicien des Industries et des Mines /Technicien de l'Agriculture et du Génie Rural/Technicien Supérieur de l'Elevage/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines/Technicien Supérieur de la Santé	A/B2	1	1	1	1	2
<b>TOTAL</b>			<b>15</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>18</b>

## II. Région de Koulikoro

STRUCTURES- POSTES	CADRE-CORPS	CATEGORIE	EFFECTIF/ANNEE				
			I	II	III	IV	V
<b>DIRECTION REGIONALE</b>							
Directeur	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/Administrateur Civil/ Administrateur des Ressources Humaines /Planificateur/ Magistrat	A	1	1	1	1	1
Secrétaire	Secrétaire d'Administration /Attaché D'Administration/ Adjoint d'Administration	B2/B1/C	1	1	1	1	1
Planton	Contractuel		1	1	1	1	1
Chauffeur	Contractuel		1	1	1	1	1
<b>DIVISION CONTROLE DES DEPENSES DE PERSONNEL</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur civil/ Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur/Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services économiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/Technicien supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1
Chargé de contrôle	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines /Secrétaire d'Administration	A/B2/B1	2	2	2	2	2
<b>DIVISION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur civil/ Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur/Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services économiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/Technicien supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1



Chargés de Contrôle	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Magistrat/ Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines /Secrétaire d'Administration	A/B2/B1	2	2	2	2	2
<b>DIVISION COLLECTIVITES TERRITORIALES ET AUTRES ORGANISMES PERSONNALISES</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur civil/ Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur/Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services économiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/ Technicien supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1
Chargés de Contrôle	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines /Secrétaire d'Administration	A/B2/B1	2	2	3	3	4
<b>DIVISION EVALUATION DES RESULTATS ET PERFORMANCES DES PROGRAMMES ET APPRECIATION DE LA QUALITE DE LA GESTION ET DU CONTROLE INTERNE</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Administrateur des Ressources Humaines/ Administrateur du Travail et de la Sécurité Sociale /Médecin/ Planificateur/ Ingénieur de l'Informatique/ Ingénieur de la Statistique/ Magistrat/ Ingénieur des Constructions Civiles/ Vétérinaire/ Ingénieur des Industries et des Mines / Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural/ Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Secrétaire d'Administration /Technicien des Travaux de la Planification/ Technicien de l'Informatique / Technicien de la Statistique/Technicien Supérieur des Constructions Civiles/ Technicien des Industries et des Mines /Technicien de l'Agriculture et du Génie Rural/ Technicien Supérieur de l'Elevage/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines/ Technicien Supérieur de la Santé	A/B2	1	1	1	1	1

Chargés de l'évaluation des résultats et des performances des programmes et de l'appréciation de la qualité du contrôle interne	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Administrateur des Ressources Humaines /Administrateur du Travail et de la Sécurité Sociale /Médecin/ Planificateur/ Ingénieur de l'Informatique/ Ingénieur de la Statistique/ Magistrat/ Ingénieur des Constructions Civiles/ Vétérinaire/ Ingénieur des Industries et des Mines / Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural/ Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Secrétaire d'Administration /Technicien des Travaux de la Planification/ Technicien de l'Informatique / Technicien de la Statistique/Technicien Supérieur des Constructions Civiles/ Technicien des Industries et des Mines /Technicien de l'Agriculture et du Génie Rural/Technicien Supérieur de l'Elevage/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines/Technicien Supérieur de la Santé	A/B2	1	1	1	1	2
<b>TOTAL</b>			<b>15</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>18</b>

### III. Région de Sikasso

STRUCTURES- POSTES	CADRE-CORPS	CATEGORIE	EFFECTIF/ANNEE				
			I	II	III	IV	V
<b>DIRECTION REGIONALE</b>							
Directeur	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Administrateur des Ressources Humaines /Planificateur/Magistrat	A	1	1	1	1	1
Secrétaire	Secrétaire d'Administration /Attaché D'Administration/ Adjoint d'Administration	B2/B1/C	1	1	1	1	1
Planton	Contractuel		1	1	1	1	1
Chauffeur	Contractuel		1	1	1	1	1
<b>DIVISION CONTROLE DES DEPENSES DE PERSONNEL</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur civil/Magistrat/ Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur/Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services économiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/Technicien des Travaux de Planification/Secrétaire d'Administration/Technicien supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1
Chargé de contrôle	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/Technicien des Travaux de Planification/Technicien Supérieur des Ressources Humaines /Secrétaire d'Administration	A/B2/B1	2	2	2	2	2

<b>DIVISION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur civil/ Magistrat/ Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur/ Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services économiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/ Technicien supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1
Chargés de Contrôle	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Magistrat/ Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines /Secrétaire d'Administration	A/B2/B1	2	2	2	2	2
<b>DIVISION COLLECTIVITES TERRITORIALES ET AUTRES ORGANISMES PERSONNALISES</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur civil/ Magistrat/ Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur/ Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services économiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/ Technicien supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1
Chargés de Contrôle	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Magistrat/ Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines /Secrétaire d'Administration	A/B2/B1	3	3	4	4	5
<b>DIVISION EVALUATION DES RESULTATS ET PERFORMANCES DES PROGRAMMES ET APPRECIATION DE LA QUALITE DE LA GESTION ET DU CONTROLE INTERNE</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Administrateur des Ressources Humaines /Administrateur du Travail et de la Sécurité Sociale /Médecin/ Planificateur/ Ingénieur de l'Informatique/ Ingénieur de la Statistique/ Magistrat/ Ingénieur des Constructions Civiles/ Vétérinaire/ Ingénieur des Industries et des Mines / Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural/ Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Secrétaire d'Administration /Technicien des Travaux de la Planification/ Technicien de l'Informatique / Technicien de la Statistique/ Technicien Supérieur des Constructions Civiles/ Technicien des Industries et des Mines /Technicien de l'Agriculture et du Génie Rural/Technicien Supérieur de l'Elevage/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines/Technicien Supérieur de la Santé	A/B2	1	1	1	1	1

Chargés de l'évaluation des résultats et des performances des programmes et de l'appréciation de la qualité du contrôle interne	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Administrateur des Ressources Humaines /Administrateur du Travail et de la Sécurité Sociale /Médecin/ Planificateur/ Ingénieur de l'Informatique/ Ingénieur de la Statistique/ Magistrat / Ingénieur des Constructions Civiles/ Vétérinaire/ Ingénieur des Industries et des Mines/ Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural/ Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Secrétaire d'Administration /Technicien des Travaux de la Planification/ Technicien de l'Informatique / Technicien de la Statistique/ Technicien Supérieur des Constructions Civiles/ Technicien des Industries et des Mines /Technicien de l'Agriculture et du Génie Rural/Technicien Supérieur de l'Elevage/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines/Technicien Supérieur de la Santé	A/B2	1	1	1	1	2
<b>TOTAL</b>			<b>16</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>19</b>

#### IV. Région de Ségou

STRUCTURES-POSTES	CADRE-CORPS	CATEGORIE	EFFECTIF/ANNEE				
			I	II	III	IV	V
<b>DIRECTION REGIONALE</b>							
Directeur	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Administrateur des Ressources Humaines/Planificateur/ Magistrat	A	1	1	1	1	1
Secrétaire	Secrétaire d'Administration / Attaché D'Administration/ Adjoint d'Administration	B2/B1/C	1	1	1	1	1
Planton	Contractuel		1	1	1	1	1
Chauffeur	Contractuel		1	1	1	1	1
<b>DIVISION CONTROLE DES DEPENSES DE PERSONNEL</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur civil/ Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur/ Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services économiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/ Technicien supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1
Chargé de contrôle	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Magistrat/ Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/Technicien des Travaux de Planification/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines/Secrétaire d'Administration	A/B2/B1	2	2	2	2	2

<b>DIVISION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur civil/ Magistrat/ Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur/Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services économiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/Technicien supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1
Chargés de Contrôle	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines /Secrétaire d'Administration	A/B2/B1	2	2	2	2	2
<b>DIVISION COLLECTIVITES TERRITORIALES ET AUTRES ORGANISMES PERSONNALISES</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur civil/ Magistrat/ Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur/Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services économiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/Technicien supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1
Chargés de Contrôle	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Magistrat/ Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines /Secrétaire d'Administration	A/B2/B1	3	3	4	4	5

DIVISION EVALUATION DES RESULTATS ET PERFORMANCES DES PROGRAMMES ET APPRECIATION DE LA QUALITE DE LA GESTION ET DU CONTROLE INTERNE						
<p>Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/            Inspecteur des Services Economiques/            Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des            Douanes/ Administrateur Civil/            Administrateur des Ressources Humaines            /Administrateur du Travail et de la Sécurité            Sociale /Médecin/ Planificateur/ Ingénieur de            l'Informatique/ Ingénieur de la Statistique/            Magistrat/ Ingénieur des Constructions            Civiles/ Vétérinaire/ Ingénieur des Industries            et des Mines / Ingénieur de l'Agriculture et            du Génie Rural/ Contrôleur des Finances/            Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des            Services Economiques/ Contrôleur des            Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Secrétaire            d'Administration /Technicien des Travaux            de la Planification/ Technicien de            l'Informatique / Technicien de la Statistique/            Technicien Supérieur des Constructions            Civiles/ Technicien des Industries et des            Mines/Technicien de l'Agriculture et du            Génie Rural/Technicien Supérieur de            l'Elevage/ Technicien Supérieur des            Ressources Humaines/Technicien Supérieur            de la Santé</p>	A/B2	1	1	1	1	1
<p>Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/            Inspecteur des Services Economiques/            Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des            Douanes/ Administrateur Civil/            Administrateur des Ressources Humaines            /Administrateur du Travail et de la Sécurité            Sociale /Médecin/ Planificateur/ Ingénieur de            l'Informatique/ Ingénieur de la Statistique/            Magistrat/ Ingénieur des Constructions            Civiles/ Vétérinaire/ Ingénieur des Industries            et des Mines / Ingénieur de l'Agriculture et            du Génie Rural/ Contrôleur des Finances/            Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des            Services Economiques/ Contrôleur des            Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Secrétaire            d'Administration /Technicien des Travaux            de la Planification/ Technicien de            l'Informatique / Technicien de la Statistique/            Technicien Supérieur des Constructions            Civiles/ Technicien des Industries et des            Mines/Technicien de l'Agriculture et du            Génie Rural/Technicien Supérieur de            l'Elevage/ Technicien Supérieur des            Ressources Humaines/Technicien Supérieur            de la Santé</p>	A/B2	1	1	1	1	2
<b>TOTAL</b>		<b>16</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>19</b>

V. Région de Mopti

STRUCTURES- POSTES	CADRE-CORPS	CATEGORIE	EFFECTIF/ANNEE				
			I	II	III	IV	V
<b>DIRECTION REGIONALE</b>							
<p>Directeur</p>	<p>Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/            Inspecteur des Services Economiques/            Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/            Administrateur Civil/ Administrateur des            Ressources Humaines /Planificateur/Magistrat</p>	A	1	1	1	1	1

Secrétaire	Secrétaire d'Administration / Attaché D'Administration/ Adjoint d'Administration	B2/B1/C	1	1	1	1	1
Planton	Contractuel		1	1	1	1	1
Chauffeur	Contractuel		1	1	1	1	1
<b>DIVISION CONTROLE DES DEPENSES DE PERSONNEL</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur civil/ Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/Planificateur/ Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services économiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/Technicien supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1
Chargé de contrôle	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Magistrat/ Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines / Secrétaire d'Administration	A/B2/B1	2	2	2	2	2
<b>DIVISION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur civil/ Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/Planificateur/ Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services économiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/Technicien supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1
Chargés de Contrôle	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Magistrat/ Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines /Secrétaire d'Administration	A/B2/B1	2	2	2	2	2
<b>DIVISION COLLECTIVITES TERRITORIALES ET AUTRES ORGANISMES PERSONNALISES</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur civil/ Magistrat/ Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur/Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services économiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/Technicien supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1

Chargés de Contrôle	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines /Secrétaire d' Administration	A/B2/B1	2	2	3	3	4
<b>DIVISION EVALUATION DES RESULTATS ET PERFORMANCES DES PROGRAMMES ET APPRECIATION DE LA QUALITE DE LA GESTION ET DU CONTROLE INTERNE</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Administrateur des Ressources Humaines /Administrateur du Travail et de la Sécurité Sociale /Médecin/ Planificateur/ Ingénieur de l'Informatique/ Ingénieur de la Statistique/Magistrat / Ingénieur des Constructions Civiles/ Vétérinaire/ Ingénieur des Industries et des Mines / Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural/Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Secrétaire d' Administration /Technicien des Travaux de la Planification/ Technicien de l'Informatique / Technicien de la Statistique/ Technicien Supérieur des Constructions Civiles/ Technicien des Industries et des Mines /Technicien de l'Agriculture et du Génie Rural/Technicien Supérieur de l'Elevage/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines/Technicien Supérieur de la Santé	A/B2	1	1	1	1	1
Chargés de l'évaluation des résultats et des performances des programmes et de l'appréciation de la qualité du contrôle interne	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Administrateur des Ressources Humaines /Administrateur du Travail et de la Sécurité Sociale /Médecin/ Planificateur/ Ingénieur de l'Informatique/ Ingénieur de la Statistique/Magistrat / Ingénieur des Constructions Civiles/ Vétérinaire/ Ingénieur des Industries et des Mines / Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural/Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Secrétaire d' Administration /Technicien des Travaux de la Planification/ Technicien de l'Informatique / Technicien de la Statistique/ Technicien Supérieur des Constructions Civiles/ Technicien des Industries et des Mines /Technicien de l'Agriculture et du Génie Rural/Technicien Supérieur de l'Elevage/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines/Technicien Supérieur de la Santé	A/B2	1	1	1	1	2
<b>TOTAL</b>			<b>15</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>18</b>



VI. Région de Tombouctou

STRUCTURES-POSTES	CADRE-CORPS	CATEGORIE	EFFECTIF/ANNEE				
			I	II	III	IV	V
<b>DIRECTION REGIONALE</b>							
Directeur	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Administrateur des Ressources Humaines /Planificateur/Magistrat	A	1	1	1	1	1
Secrétaire	Secrétaire d'Administration /Attaché D'Administration/ Adjoint d'Administration	B2/B1/C	1	1	1	1	1
Planton	Contractuel		1	1	1	1	1
Chauffeur	Contractuel		1	1	1	1	1
<b>DIVISION CONTROLE DES DEPENSES DE PERSONNEL</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur civil/ Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur/ Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services économiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/Technicien supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1
Chargé de contrôle	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines/ Secrétaire d'Administration	A/B2/B1	2	2	2	2	2
<b>DIVISION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur/ Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/Technicien Supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1

Chargés de Contrôle	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines /Secrétaire d'Administration	A/B2/B1	2	2	2	2	2
<b>DIVISION COLLECTIVITES TERRITORIALES ET AUTRES ORGANISMES PERSONNALISES</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur civil/Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur/ Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services économiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/Technicien supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1
Chargés de Contrôle	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Magistrat/ Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines /Secrétaire d'Administration	A/B2/B1	2	2	3	3	4
<b>DIVISION EVALUATION DES RESULTATS ET PERFORMANCES DES PROGRAMMES ET APPRECIATION DE LA QUALITE DE LA GESTION ET DU CONTROLE INTERNE</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Administrateur des Ressources Humaines /Administrateur du Travail et de la Sécurité Sociale /Médecin/ Planificateur/ Ingénieur de l'Informatique/ Ingénieur de la Statistique/ Magistrat / Ingénieur des Constructions Civiles/ Vétérinaire/ Ingénieur des Industries et des Mines / Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural/ Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Secrétaire d'Administration /Technicien des Travaux de la Planification/ Technicien de l'Informatique / Technicien de la Statistique/Technicien Supérieur des Constructions Civiles/ Technicien des Industries et des Mines /Technicien de l'Agriculture et du Génie Rural/Technicien Supérieur de l'Elevage/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines/Technicien Supérieur de la Santé	A/B2	1	1	1	1	1

Chargés de l'évaluation des résultats et des performances des programmes et de l'appréciation de la qualité du contrôle interne	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Administrateur des Ressources Humaines /Administrateur du Travail et de la Sécurité Sociale /Médecin/ Planificateur/ Ingénieur de l'Informatique/ Ingénieur de la Statistique/Magistrat / Ingénieur des Constructions Civiles/ Vétérinaire/ Ingénieur des Industries et des Mines / Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural/ Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Secrétaire d'Administration /Technicien des Travaux de la Planification/ Technicien de l'Informatique / Technicien de la Statistique/Technicien Supérieur des Constructions Civiles/ Technicien des Industries et des Mines /Technicien de l'Agriculture et du Génie Rural/Technicien Supérieur de l'Elevage/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines/Technicien Supérieur de la Santé	A/B2	1	1	1	1	2
<b>TOTAL</b>			<b>15</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>18</b>

**VII. Région de Gao**

STRUCTURES-POSTES	CADRE-CORPS	CATEGORIE	EFFECTIF/ANNEE				
			I	II	III	IV	V
<b>DIRECTION REGIONALE</b>							
Directeur	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Administrateur des Ressources Humaines /Planificateur/ Magistrat	A	1	1	1	1	1
Secrétaire	Secrétaire d'Administration /Attaché D'Administration/ Adjoint d'Administration	B2/B1/C	1	1	1	1	1
Planton	Contractuel		1	1	1	1	1
Chauffeur	Contractuel		1	1	1	1	1
<b>DIVISION CONTROLE DES DEPENSES DE PERSONNEL</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur civil/ Magistrat/ Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur/Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services économiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/Technicien supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1
Chargé de contrôle	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Magistrat/ Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines /Secrétaire d'Administration	A/B2/B1	2	2	2	2	2

<b>DIVISION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur/Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/Technicien Supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1
Chargés de Contrôle	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines /Secrétaire d'Administration	A/B2/B1	2	2	2	2	2
<b>DIVISION COLLECTIVITES TERRITORIALES ET AUTRES ORGANISMES PERSONNALISES</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur civil/ Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur/Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services économiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/Technicien supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1
Chargés de Contrôle	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines /Secrétaire d'Administration	A/B2/B1	2	2	3	3	4

DIVISION EVALUATION DES RESULTATS ET PERFORMANCES DES PROGRAMMES ET APPRECIATION DE LA QUALITE DE LA GESTION ET DU CONTROLE INTERNE						
<p>Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Administrateur des Ressources Humaines /Administrateur du Travail et de la Sécurité Sociale /Médecin/ Planificateur/ Ingénieur de l'Informatique/ Ingénieur de la Statistique/ Magistrat / Ingénieur des Constructions Civiles/ Vétérinaire/ Ingénieur des Industries et des Mines /Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural/ Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/Contrôleur des Services Economiques/Contrôleur des Impôts/Contrôleur des Douanes/ Secrétaire d'Administration /Technicien des Travaux de la Planification/ Technicien de l'Informatique / Technicien de la Statistique/ Technicien Supérieur des Constructions Civiles/ Technicien des Industries et des Mines /Technicien de l'Agriculture et du Génie Rural/Technicien Supérieur de l'Elevage/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines/Technicien Supérieur de la Santé</p>	A/B2	1	1	1	1	1
<p>Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Administrateur des Ressources Humaines /Administrateur du Travail et de la Sécurité Sociale /Médecin/ Planificateur/ Ingénieur de l'Informatique/ Ingénieur de la Statistique/ Magistrat / Ingénieur des Constructions Civiles/ Vétérinaire/ Ingénieur des Industries et des Mines /Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural/ Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/Contrôleur des Services Economiques/Contrôleur des Impôts/Contrôleur des Douanes/ Secrétaire d'Administration /Technicien des Travaux de la Planification/ Technicien de l'Informatique / Technicien de la Statistique/ Technicien Supérieur des Constructions Civiles/ Technicien des Industries et des Mines /Technicien de l'Agriculture et du Génie Rural/Technicien Supérieur de l'Elevage/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines/Technicien Supérieur de la Santé</p>	A/B2	1	1	1	1	2
<b>TOTAL</b>		<b>15</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>18</b>

## VIII. Région de Kidal

STRUCTURES-POSTES	CADRE-CORPS	CATEGORIE	EFFECTIF/ANNEE				
			I	II	III	IV	V
<b>DIRECTION REGIONALE</b>							
Directeur	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Administrateur des Ressources Humaines /Planificateur/Magistrat	A	1	1	1	1	1
Secrétaire	Secrétaire d'Administration /Attaché D'Administration/ Adjoint d'Administration	B2/B1/C	1	1	1	1	1
Planton	Contractuel		1	1	1	1	1
Chauffeur	Contractuel		1	1	1	1	1
<b>DIVISION CONTROLE DES DEPENSES DE PERSONNEL</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur civil/ Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur/Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services économiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/Technicien supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1
Chargé de contrôle	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines /Secrétaire d'Administration	A/B2/B1	2	2	2	2	2
<b>DIVISION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur civil/ Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur/Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services économiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/Technicien supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1

Chargés de Contrôle	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Magistrat/ Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines /Secrétaire d'Administration	A/B2/B1	2	2	2	2	2
<b>DIVISION COLLECTIVITES TERRITORIALES ET AUTRES ORGANISMES PERSONNALISES</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur civil/Magistrat/ Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur/Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services économiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/Technicien supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1
Chargés de Contrôle	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Magistrat/ Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines /Secrétaire d'Administration	A/B2/B1	2	2	3	3	4
<b>DIVISION EVALUATION DES RESULTATS ET PERFORMANCES DES PROGRAMMES ET APPRECIATION DE LA QUALITE DE LA GESTION ET DU CONTROLE INTERNE</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Administrateur des Ressources Humaines /Administrateur du Travail et de la Sécurité Sociale /Médecin/ Planificateur/Ingénieur de l'Informatique/ Ingénieur de la Statistique/ Magistrat / Ingénieur des Constructions Civiles/ Vétérinaire/ Ingénieur des Industries et des Mines /Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural/ Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Secrétaire d'Administration /Technicien des Travaux de la Planification/ Technicien de l'Informatique / Technicien de la Statistique/ Technicien Supérieur des Constructions Civiles/ Technicien des Industries et des Mines /Technicien de l'Agriculture et du Génie Rural/Technicien Supérieur de l'Elevage/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines/Technicien Supérieur de la Santé	A/B2	1	1	1	1	1

Chargés de l'évaluation des résultats et des performances des programmes et de l'appréciation de la qualité du contrôle interne	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Administrateur des Ressources Humaines /Administrateur du Travail et de la Sécurité Sociale /Médecin/ Planificateur/ Ingénieur de l'Informatique/ Ingénieur de la Statistique/ Magistrat/ Ingénieur des Constructions Civiles/ Vétérinaire/ Ingénieur des Industries et des Mines / Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural/ Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Secrétaire d'Administration /Technicien des Travaux de la Planification/ Technicien de l'Informatique / Technicien de la Statistique/ Technicien Supérieur des Constructions Civiles/ Technicien des Industries et des Mines/Technicien de l'Agriculture et du Génie Rural/Technicien Supérieur de l'Elevage/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines/Technicien Supérieur de la Santé	A/B2	1	1	1	1	2
<b>TOTAL</b>			<b>15</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>18</b>

**IX. Région de Ménaka**

STRUCTURES-POSTES	CADRE-CORPS	CATEGORIE	EFFECTIF/ANNEE				
			I	II	III	IV	V
<b>DIRECTION REGIONALE</b>							
Directeur	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Administrateur des Ressources Humaines /Planificateur/Magistrat	A	1	1	1	1	1
Secrétaire	Secrétaire d'Administration /Attaché D'Administration/ Adjoint d'Administration	B2/B1/C	1	1	1	1	1
Planton	Contractuel		1	1	1	1	1
Chauffeur	Contractuel		1	1	1	1	1
<b>DIVISION CONTROLE DES DEPENSES DE PERSONNEL</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur civil/ Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur/Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services économiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/Technicien supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1



Chargé de contrôle	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Magistrat/ Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines /Secrétaire d'Administration	A/B2/B1	2	2	2	2	2
<b>DIVISION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur civil/ Magistrat/ Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur/Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services économiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/Technicien supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1
Chargés de Contrôle	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Magistrat/ Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines /Secrétaire d'Administration	A/B2/B1	2	2	2	2	2
<b>DIVISION COLLECTIVITES TERRITORIALES ET AUTRES ORGANISMES PERSONNALISES</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur civil/ Magistrat/ Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur/Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services économiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/Technicien supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1
Chargés de Contrôle	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Magistrat/ Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines /Secrétaire d'Administration	A/B2/B1	1	1	2	2	2

DIVISION EVALUATION DES RESULTATS ET PERFORMANCES DES PROGRAMMES ET APPRECIATION DE LA QUALITE DE LA GESTION ET DU CONTROLE INTERNE						
<p>Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Administrateur des Ressources Humaines /Administrateur du Travail et de la Sécurité Sociale /Médecin/ Planificateur/Ingénieur de l'Informatique/ Ingénieur de la Statistique/ Magistrat/ Ingénieur des Constructions Civiles/ Vétérinaire/ Ingénieur des Industries et des Mines / Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural/ Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Secrétaire d'Administration /Technicien des Travaux de la Planification/ Technicien de l'Informatique / Technicien de la Statistique/ Technicien Supérieur des Constructions Civiles/ Technicien des Industries et des Mines /Technicien de l'Agriculture et du Génie Rural/Technicien Supérieur de l'Elevage/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines/Technicien Supérieur de la Santé</p>	A/B2	1	1	1	1	1
<p>Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Administrateur des Ressources Humaines /Administrateur du Travail et de la Sécurité Sociale /Médecin/ Planificateur/Ingénieur de l'Informatique/ Ingénieur de la Statistique/ Magistrat/ Ingénieur des Constructions Civiles/ Vétérinaire/ Ingénieur des Industries et des Mines / Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural/ Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Secrétaire d'Administration /Technicien des Travaux de la Planification/ Technicien de l'Informatique / Technicien de la Statistique/ Technicien Supérieur des Constructions Civiles/ Technicien des Industries et des Mines /Technicien de l'Agriculture et du Génie Rural/Technicien Supérieur de l'Elevage/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines/Technicien Supérieur de la Santé</p>	A/B2	1	1	1	1	2
<b>TOTAL</b>		<b>14</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>16</b>

#### X. Région de Taoudéni

STRUCTURES- POSTES	CADRE-CORPS	CATEGORIE	EFFECTIF/ANNEE				
			I	II	III	IV	V
<b>DIRECTION REGIONALE</b>							
Directeur	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Administrateur des Ressources Humaines /Planificateur/ Magistrat	A	1	1	1	1	1
Secrétaire	Secrétaire d'Administration /Attaché D'Administration/ Adjoint d'Administration	B2/B1/C	1	1	1	1	1
Planton	Contractuel		1	1	1	1	1
Chauffeur	Contractuel		1	1	1	1	1

DIVISION CONTROLE DES DEPENSES DE PERSONNEL							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur civil/ Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur/Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services économiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/Technicien supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1
Chargé de contrôle	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines/ Secrétaire d'Administration	A/B2/B1	2	2	2	2	2
DIVISION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur civil/Magistrat/ Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur/Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services économiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/Technicien supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1
Chargés de Contrôle	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines/ Secrétaire d'Administration	A/B2/B1	2	2	2	2	2
DIVISION COLLECTIVITES TERRITORIALES ET AUTRES ORGANISMES PERSONNALISES							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur civil/Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur/ Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services économiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/Technicien supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1

Chargés de Contrôle	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Magistrat/ Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines /Secrétaire d' Administration	A/B2/B1	1	1	1	2	2
<b>DIVISION EVALUATION DES RESULTATS ET PERFORMANCES DES PROGRAMMES ET APPRECIATION DE LA QUALITE DE LA GESTION ET DU CONTROLE INTERNE</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Administrateur des Ressources Humaines /Administrateur du Travail et de la Sécurité Sociale /Médecin/ Planificateur/ Ingénieur de l'Informatique/ Ingénieur de la Statistique/ Magistrat / Ingénieur des Constructions Civiles/ Vétérinaire/ Ingénieur des Industries et des Mines / Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural/ Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Secrétaire d' Administration /Technicien des Travaux de la Planification/ Technicien de l'Informatique / Technicien de la Statistique/ Technicien Supérieur des Constructions Civiles/ Technicien des Industries et des Mines /Technicien de l'Agriculture et du Génie Rural/Technicien Supérieur de l'Elevage/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines/Technicien Supérieur de la Santé	A/B2	1	1	1	1	1
Chargés de l'évaluation des résultats et des performances des programmes et de l'appréciation de la qualité du contrôle interne	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Administrateur des Ressources Humaines /Administrateur du Travail et de la Sécurité Sociale /Médecin/ Planificateur/ Ingénieur de l'Informatique/ Ingénieur de la Statistique/ Magistrat / Ingénieur des Constructions Civiles/ Vétérinaire/ Ingénieur des Industries et des Mines / Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural/ Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Secrétaire d' Administration /Technicien des Travaux de la Planification/ Technicien de l'Informatique / Technicien de la Statistique/ Technicien Supérieur des Constructions Civiles/ Technicien des Industries et des Mines /Technicien de l'Agriculture et du Génie Rural/Technicien Supérieur de l'Elevage/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines/Technicien Supérieur de la Santé	A/B2	1	1	1	1	1
<b>TOTAL</b>			<b>14</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>15</b>

**XI. District de Bamako**

STRUCTURES- POSTES	CADRE-CORPS	CATEGORIE	EFFECTIF/ANNEE				
			I	II	III	IV	V
<b>DIRECTION REGIONALE</b>							
Directeur	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Administrateur des Ressources Humaines /Planificateur/Magistrat	A	1	1	1	1	1
Secrétaire	Secrétaire d'Administration /Attaché D'Administration/ Adjoint d'Administration	B2/B1/C	1	1	1	1	1
Planton	Contractuel		1	1	1	1	1
Chauffeur	Contractuel		1	1	1	1	1
<b>DIVISION CONTROLE DES DEPENSES DE PERSONNEL</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur civil/ Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur/Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services économiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/Technicien supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1
Chargé de contrôle	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines /Secrétaire d'Administration	A/B2/B1	2	2	2	2	2
<b>DIVISION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur civil/ Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur/Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services économiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/Technicien supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1

Chargés de Contrôle	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines /Secrétaire d'Administration	A/B2/B1	2	2	2	2	2
<b>DIVISION COLLECTIVITES TERRITORIALES ET AUTRES ORGANISMES PERSONNALISES</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur civil/Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur/Contrôleur des Finances/Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services économiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/ Technicien supérieur des Ressources Humaines	A/B2	1	1	1	1	1
Chargés de Contrôle	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/Magistrat/Administrateur des Ressources Humaines/ Planificateur / Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Technicien des Travaux de Planification/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines /Secrétaire d'Administration	A/B2/B1	3	3	4	4	5
<b>DIVISION EVALUATION DES RESULTATS ET PERFORMANCES DES PROGRAMMES ET APPRECIATION DE LA QUALITE DE LA GESTION ET DU CONTROLE INTERNE</b>							
Chef de Division	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Administrateur des Ressources Humaines /Administrateur du Travail et de la Sécurité Sociale /Médecin/ Planificateur/ Ingénieur de l'Informatique/ Ingénieur de la Statistique/ Magistrat / Ingénieur des Constructions Civiles/ Vétérinaire/ Ingénieur des Industries et des Mines/ Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural/ Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Secrétaire d'Administration /Technicien des Travaux de la Planification/ Technicien de l'Informatique / Technicien de la Statistique/ Technicien Supérieur des Constructions Civiles/ Technicien des Industries et des Mines /Technicien de l'Agriculture et du Génie Rural/Technicien Supérieur de l'Elevage/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines/Technicien Supérieur de la Santé	A/B2	1	1	1	1	1

Chargés de l'évaluation des résultats et des performances des programmes et de l'appréciation de la qualité du contrôle interne	Inspecteur des Finances/Inspecteur du Trésor/Inspecteur des Services Economiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Douanes/ Administrateur Civil/ Administrateur des Ressources Humaines /Administrateur du Travail et de la Sécurité Sociale /Médecin/Planificateur/ Ingénieur de l'Informatique/ Ingénieur de la Statistique/Magistrat / Ingénieur des Constructions Civiles/ Vétérinaire/ Ingénieur des Industries et des Mines/ Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural/ Contrôleur des Finances/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Services Economiques/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Douanes/ Secrétaire d'Administration /Technicien des Travaux de la Planification/ Technicien de l'Informatique / Technicien de la Statistique/ Technicien Supérieur des Constructions Civiles/ Technicien des Industries et des Mines /Technicien de l'Agriculture et du Génie Rural/Technicien Supérieur de l'Elevage/ Technicien Supérieur des Ressources Humaines/Technicien Supérieur de la Santé	A/B2	1	1	1	1	2
<b>TOTAL</b>			<b>16</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>19</b>
<b>TOTAL GENERAL REGIONS ET DISTRICT DE BAMAKO</b>			<b>166</b>	<b>166</b>	<b>176</b>	<b>177</b>	<b>196</b>

**Article 2 :** Le présent décret abroge toutes dispositions contraires notamment le Décret n° 05-256/P-RM du 06 juin 2005 déterminant le cadre organique des Directions régionales du Contrôle financier.

**Article 3 :** Le ministre du Travail et de la Fonction publique chargé des Relations avec les Institutions et le ministre de l'Economie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera enregistré et publié au Journal officiel.

**Bamako, le 10 janvier 2017**

**Le Président de la République,**  
**Ibrahim Boubacar KEITA**

**Le Premier ministre,**  
**Modibo KEITA**

**Le ministre du Travail et de la Fonction publique,**  
**chargé des Relations avec les Institutions,**  
**Madame DIARRA Raky TALLA**

**Le ministre de l'Economie et des Finances,**  
**Docteur Boubou CISSE**

**ARRET**

**COUR CONSTITUTIONNELLE**

**ARRET N°2017-02/CC-EL PORTANT PROCLAMATION DES RESULTATS DU PREMIER TOUR DE L'ELECTION PARTIELLE D'UN DEPUTE A L'ASSEMBLEE NATIONALE DANS LA CIRCONSCRIPTION ELECTORALE DE MOPTI (Scrutin du 02 janvier 2017)**

*La Cour constitutionnelle*

**Vu** la Constitution ;

**Vu** la Loi n°97-010 du 11 février 1997 modifiée par la Loi n°02-011 du 5 mars 2002 portant Loi organique déterminant les règles d'organisation et de fonctionnement de la Cour constitutionnelle ainsi que la procédure suivie devant elle ;

**Vu** la Loi n°02-010 du 5 mars 2002 portant Loi organique fixant le nombre, les conditions d'éligibilité, le régime des inéligibilités et des incompatibilités, les conditions de remplacement des membres de l'Assemblée nationale en cas de vacance de siège, leurs indemnités et déterminant les conditions de la délégation de vote et ses textes modificatifs subséquents ;

**Vu** la Loi n°16-048 du 17 octobre 2016 portant loi électorale ;

**Vu** le Décret n°94-421/P-RM du 21 décembre 1994 portant organisation du Secrétariat Général et du Greffe de la Cour constitutionnelle ;

**Vu** l'Arrêt n°2016-11/CC-EL du 27 septembre 2016 de la Cour constitutionnelle déclarant la vacance d'un siège de député à l'Assemblée nationale suite au décès le 12 septembre 2016 du Député Hamadou dit Dioro YARANANGORE élu dans la circonscription électorale de Mopti ;

**Vu** le Décret n°2016-0837/P-RM du 2 novembre 2016 portant convocation du collège électoral, ouverture et clôture de la campagne électorale à l'occasion d'une élection législative partielle dans la circonscription électorale de Mopti ;

**Vu** la proclamation des candidatures validées par la Cour constitutionnelle le 25 novembre 2016 et relative à l'élection législative partielle d'un député à l'Assemblée nationale dans la circonscription électorale de Mopti ;

**Vu** le Bordereau d'Envoi n°00027/MATDRE-SG, en date du 06 janvier 2017, du Ministre de l'Administration territoriale de la Décentralisation et de la Réforme de l'Etat, transmettant à la Cour constitutionnelle :

- Copie de la décision n°000351/MAT-SG du 30 décembre 2016 portant création de la Commission Nationale de Centralisation des résultats du premier tour de l'élection législative partielle dans la circonscription électorale de Mopti (scrutin du 02 janvier 2017) ;

- Procès-verbal de la Commission Nationale de Centralisation des résultats du premier tour de l'élection législative partielle dans la circonscription électorale de Mopti (scrutin du 02 janvier 2017) ;

- Copie de l'allocution du Ministre de l'Administration territoriale de la Décentralisation et de la Réforme de l'Etat à l'occasion de la proclamation des résultats provisoires du premier tour de l'élection législative partielle dans la circonscription électorale de Mopti (scrutin du 02 janvier 2017) ;

**Vu** les rapports des délégués de la Cour constitutionnelle ;

**Les rapporteurs entendus ;**

**Considérant qu'**aux termes de l'article 86 de la Constitution, la Cour constitutionnelle statue obligatoirement sur la régularité des élections législatives dont elle proclame les résultats ;

**Considérant qu'**aux termes de l'article 31 de la loi organique n°97-010 du 11 février 1997 modifiée par la loi n°02-011 du 5 mars 2002 portant Loi organique déterminant les règles d'organisation et de fonctionnement de la Cour Constitutionnelle ainsi que la procédure suivie devant elle,

*« tout le contentieux relatif à l'élection du Président de la République et des députés à l'Assemblée Nationale relève de la compétence de la Cour Constitutionnelle » ;*

**Considérant** que l'article 32 nouveau de la loi n°97-010 du 11 février 1997 modifiée par la loi n°02-011 du 5 mars 2002 susvisée, dispose :

*« La Cour Constitutionnelle, durant les cinq (05) jours qui suivent la date du scrutin, peut être saisie de toute contestation sur l'élection du Président de la République ou des députés.*

*Dans les quarante-huit (48) heures qui suivent la proclamation des résultats provisoires des premier et deuxième tours de l'élection du Président de la République ou des députés, tout candidat, tout parti politique peut contester la validité de l'élection d'un candidat devant la Cour Constitutionnelle » ;*

**Considérant** que le premier tour de scrutin de l'élection législative partielle dans la circonscription électorale de Mopti a eu lieu le 02 janvier 2017 et la proclamation des résultats provisoires, par le Ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Réforme de l'Etat, le 05 janvier 2017 ;

**Considérant** qu'en application de l'article 32 nouveau de la loi n°02-011 du 05 mars 2002 ci-dessus visée, le délai de recours en contestation des opérations électorales devant la Cour constitutionnelle expirait le 07 janvier 2017 ;

**Considérant** que par requête datée du 06 janvier 2017 enregistrée au greffe de la Cour constitutionnelle le même jour à 14h30mn sous le n°002, l'Alliance pour la Solidarité au Mali - Convergence des Forces Patriotiques (ASMA-CFP) par le truchement de Abidina KAREMBE explique qu'à l'issue des opérations de vote :

« De graves irrégularités ont été constatées dans les bureaux de vote n°03, n°04, n°05 du centre de vote Medersa Anadia de Mopti, les bureaux de vote n°04 et n°05 du centre de vote de Mopti Gangal et dans les bureaux de vote n°1 et n°4 du centre de vote de Sabil dans la Commune rurale de Sokoura ;

Qu'à leur grande surprise, ils ont été informés de la tenue du scrutin dans la commune de Sokoura le jour même du vote ;

Qu'il y a lieu de rappeler que lors des élections communales précédentes, il a été constaté la non tenue du scrutin dans la commune de Socoura pour des raisons de sécurité ;

Que les délégués par eux désignés se sont vu refuser l'accès audit centre de vote pour défaut de signature de leurs mandats ;

Que les enfants du défunt ont soudoyé les Présidents de bureau de vote en leur offrant chacun quarante mille francs pour bourrer les urnes ;



Que le film des évènements, enregistré dans le téléphone portable du superviseur a été confisqué et demeure à ce jour introuvable ;

Qu'à la fermeture du bureau de vote, seuls les délégués du candidat de l'ADEMA-PASJ ont été autorisés à assister au dépouillement ;

Que le vote s'est déroulé exclusivement dans les communes favorables à l'ADEMA-PASJ le créditant ainsi de 70,62% ;

Que devant le refus de leur délégué de signer les PV, les Présidents de bureau de vote ont signé en leur lieu et place ;

Que les irrégularités sus évoquées compromettent la sincérité et la régularité du bureau de vote ;

Que par conséquent sollicite l'annulation des résultats du vote dans la localité de Sokoura et dans les bureaux de vote ci-dessus visés ».

**Considérant** que par requête écrite en date du 07 janvier 2017 enregistrée au greffe de la Cour constitutionnelle le même jour, Sidy Ahmed DIARRA, candidat du parti ADEMA PASJ ayant pour conseil Maîtres Aissata F. TEMBELY, Gaoussou FOFANA et Ahmadou Kisso CISSE tous avocats à la Cour, a saisi la Cour aux fins de contestation de voix obtenues par le candidat de l'ASMA-CFP et de rectification des voix en faveur de l'ADEMA-PASJ dans le bureau de vote n°30 de Korientzé, commune rurale de Korombana, aux motifs ci-après :

« Qu'après analyse des résultats obtenus par les candidats de l'ASMA-CFP et de l'ADEMA-PASJ, la répartition des voix par liste ou candidat attribue 106 voix à l'ASMA-CFP et 146 voix à l'ADEMA-PASJ tandis que sur la fiche de centralisation du même bureau, il est attribué 106 voix à l'ASMA-CFP mais seulement 46 voix au lieu de 146 voix à l'ADEMA PASJ plaçant ainsi le candidat de l'ASMA-CFP en nombre de voix devant celui de l'ADEMA-PASJ ;

Que cette discordance entre les chiffres de ses deux documents du même bureau de vote, résulte sans doute d'une erreur matérielle qu'il convient de corriger en attribuant au candidat de l'ADEMA-PASJ 146 voix au lieu de 46 au niveau du bureau de vote de Korientzé 30 » ;

#### **SUR LA RECEVABILITE DES REQUETES :**

**Considérant** que la requête de l'ASMA-CFP a été formulée par Abidina KAREMBE qui ne justifie de mandat régulier ni de ce parti ni de son candidat, Bamagan MAIGA ;

**Qu'**une jurisprudence établie par la Cour (**Arrêt n°2013-11/CC-EL du 7 décembre 2013 portant proclamation des résultats du premier tour de l'élection des députés à l'Assemblée nationale scrutin du 24 novembre 2013**) indique qu' « aux termes de l'article 32 de la loi organique sur la Cour constitutionnelle, seul le candidat

*et les partis politiques sont habilités à saisir la Cour pour contester la régularité des opérations électorales et les résultats provisoires proclamés ; que l'article 16 du règlement intérieur de la Cour constitutionnelle qui complète les dispositions procédurales de la loi organique habilite les délégués ou mandataires des candidats à saisir la Cour de contestation relative aux opérations électorales à charge pour ceux-ci de joindre à leurs requêtes la preuve de leur qualité ;*

*que de ce qui précède les requêtes introduites par des simples électeurs ou simples citoyens autant que celles introduites par des personnes qui se déclarent mandataires des candidats ou de liste de candidats sans faire la preuve de leur qualité sont irrecevables » ;*

**Considérant** que le mandat s'entend du pouvoir donné, par un parti ou un candidat à une élection, à un citoyen pour accomplir et recevoir en ses lieu et place tous actes de candidature, tous documents, toutes pièces et notifications ;

**Que** copie du mandat dûment établi doit parvenir au greffe de la Cour constitutionnelle avant le début des opérations électorales pour lesquelles il a été délivré;

**Que**, dès lors, il convient de déclarer la requête de l'ASMA-CFP irrecevable ;

**Considérant** par contre que celle du candidat de l'ADEMA-PASJ a été formulée dans le délai requis par ses conseils qui ont un droit de représentation légale ;

**Qu'**il s'en suit que celle-ci, répondant aux exigences des dispositions textuelles sus rapportées, mérite d'être reçue en la forme ;

#### **AU FOND**

**Considérant** que la contestation de l'ADEMA-PASJ relative au récapitulatif du résultat du vote dans le bureau n°30 de Korientzé dans la Commune Rurale de Korombana tend à concorder la répartition des voix telle qu'il ressort du récépissé des résultats dudit bureau avec une fiche dite de centralisation versée au dossier ;

**Considérant** que des différentes pièces émanant du bureau de vote incriminé à savoir : le récépissé des résultats, la fiche de dépouillement et le procès-verbal des opérations électorales, toutes dûment établies et signées par le Président et les Assesseurs conformément aux articles 97, 98 et 99 de la loi électorale énoncent les chiffres suivants : 106 voix pour l'ASMA-CFP et 146 voix pour l'ADEMA-PASJ ;

**Que** ces chiffres sont conformes à ceux contenus dans la photocopie de récépissé annexée à la requête ;

**Considérant** que la photocopie de la fiche récapitulative versée par le requérant d'origine inconnue, n'est ni signée

ni datée, et comme telle ne saurait fonder une quelconque rectification ;

**Qu'**il convient de rejeter ladite demande ;

### **SUR LES RESULTATS**

**Considérant** qu'aux termes de l'article 157 de la loi électorale sus visée, « *La Cour Constitutionnelle procède au recensement général des votes....*

*Elle contrôle la régularité du scrutin et en proclame les résultats définitifs » ;*

**Considérant** que la proclamation faite par le Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Réforme de l'Etat énonçait les résultats provisoires ainsi qu'il suit :

« **Electeurs inscrits..... : 212 222**

**Nombre de bureaux de vote..... : 598**

**Nombre de votants..... : 31 408**

**Nombre de bulletins nuls..... : 722**

**Nombre de suffrages exprimés..... : 30 686**

**Taux de participation..... : 14,80%**

**Nombre total de candidats..... : 09**

**Nombre de siège..... : 1 » ;**

**Considérant** que par définition, voter c'est donner librement son suffrage à l'occasion d'une élection ; autrement dit, exprimer, explicitement sa préférence ;

**Considérant** qu'à l'examen des 722 bulletins de vote considérés comme nuls lors du dépouillement par les agents électoraux, 36 ont été déclarés valables par la Cour au motif que l'expression du choix de l'électeur ne prêtait à aucune confusion ;

**Qu'**ainsi, les candidats ont récupéré les voix suivantes : Indépendant Hamsala BOCOUM 4, ADEMA-PASJ 13, PRVM-Fasoko 4, ASMA-CFP 6, Abdoulaye dit Allaye KOITA 1, PER 1 et ADES 7 ;

**Considérant** qu'au regard de tout ce qui précède, la Cour constitutionnelle, après avoir opéré les rectifications d'erreurs matérielles et procédé aux redressements conséquents, notamment en validant des bulletins qui avaient été considérés comme nuls, ainsi que dessus, en déduit que le premier tour de l'élection législative partielle dans la circonscription électorale de Mopti (scrutin du 02 janvier 2017) a donné les résultats définitifs suivants :

Nombre d'électeurs inscrits..... : **212 222**

Nombre de bureaux de vote..... : **598**

Nombre de votants..... : **31 346**

Bulletins nuls..... : **655**

Suffrages valablement exprimés..... : **30 691**

Majorité absolue..... : **15 346**

Taux de participation..... : **14,77%**

Nombre total de candidats..... : **09**

Nombre de siège..... : **1**

Et que les candidats ont obtenu les voix ci-après :

	CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX	POURCENTAGE (%)
01	<b>Ibrahim FOFANA</b> , candidat du Parti Union Nationale Pour la Renaissance (UNPR) ;	232	0,76
02	<b>Sidy Ahmed DIARRA</b> Candidat du Parti Alliance pour la Démocratie au Mali – Parti Africain pour la Solidarité et la Justice (ADEMA-PASJ)	15318	49,91
03	<b>Allaye TOURE</b> , candidat du Parti pour la Renaissance Nationale (PARENA)	592	1,93
04	<b>Magloire KONE</b> , candidat du Parti Alliance pour le Développement Economique et Social (ADES)	293	0,95
05	<b>Bamagan MAIGA</b> , candidat du Parti Alliance pour la Solidarité au Mali-Convergence des Forces Patriotiques (ASMA-CFP)	6171	20,11
06	<b>Abdoulaye dit Allaye KOITA</b> , candidat indépendant	1061	3,46
07	<b>Ibrahim CISSE</b> , candidat du Parti Espoir Réel (PER)	2093	6,82
08	<b>Yaya KONATE</b> , candidat du Parti pour la Restauration des Valeurs du Mali (PRVM-Fasoko)	3555	11,58
09	<b>Hamsala BOCOUM</b> , candidat indépendant	1376	4,48
	<b>TOTAL</b>	<b>30691</b>	<b>100</b>

Considérant que l'article 159 de la loi électorale n°2016-48 du 17 octobre 2016 dispose :

*« Les députés à l'Assemblée Nationale sont élus au scrutin majoritaire à deux tours dans les cercles et les communes du District de Bamako.*

*Nul n'est élu au premier tour du scrutin s'il n'a pas réuni la majorité absolue des suffrages exprimés. Si celle-ci n'est pas obtenue, il est procédé à un second tour le 21<sup>ème</sup> jour qui suit la date du premier tour. Seuls peuvent y prendre part les deux candidats ou les deux listes de candidats ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages exprimés au premier tour.*

*Est déclaré élu, le candidat ou la liste de candidats qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages exprimés » ;*  
Considérant qu'aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, soit 15346 voix ;

Que dès lors, il y a lieu de procéder à un second tour de scrutin ;

Considérant que **Sidy Ahmed DIARRA**, candidat du Parti Alliance pour la Démocratie au Mali -Parti Africain pour la Solidarité et la Justice (ADEMA-PASJ) et **Bamagan MAÏGA**, candidat du Parti Alliance pour la Solidarité au Mali-Convergence des Forces Patriotiques (ASMA-CFP) ont obtenu, respectivement, 15318 voix et 6171 voix ;

Que pour avoir été, ainsi, les deux candidats qui ont réuni le plus grand nombre de suffrages exprimés lors de ce premier tour du scrutin du 02 janvier 2017, ils sont, par conséquent, seuls habilités à prendre part au second tour du scrutin pour l'élection législative partielle du 23 janvier 2017 dans la circonscription électorale de Mopti ;

#### **PAR CES MOTIFS :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Constate qu'aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, soit **15346 voix** ;

**Article 2** : Dit que les deux candidats habilités à se présenter au second tour de scrutin pour l'élection législative partielle de Mopti, le 23 janvier 2017, sont **Sidy Ahmed DIARRA**, candidat du Parti Alliance pour la Démocratie au Mali -Parti Africain pour la Solidarité et la Justice (ADEMA-PASJ) et **Bamagan MAÏGA**, candidat du Parti Alliance pour la Solidarité au Mali-Convergence des Forces Patriotiques (ASMA-CFP) ;

**Article 3** : Ordonne la notification du présent arrêt au Président de l'Assemblée Nationale, au Premier ministre, Chef du Gouvernement, au Président du Comité National de l'Egal Accès aux Médias d'Etat, aux candidats et sa publication au Journal officiel.

Ont siégé à Bamako, le dix janvier deux mil dix sept

Madame Manassa	DANIOKO	Président
Madame Fatoumata	DIALLO	Conseiller
Monsieur Mahamoudou	BOIRE	Conseiller
Monsieur Seydou Nourou	KEITA	Conseiller
Monsieur Modibo Tounty	GUINDO	Conseiller
Monsieur Zoumana Moussa	CISSE	Conseiller
Monsieur M'Pèrè	DIARRA	Conseiller
Monsieur Baya	BERTHE	Conseiller
Monsieur Bamassa	SISSOKO	Conseiller

Avec l'assistance de Maître Abdoulaye M'BODGE, Greffier en Chef./.

Suivent les signatures illisibles

Pour Expédition certifiée conforme délivrée avant enregistrement

Bamako, le 10 janvier 2017

**LE GREFFIER EN CHEF**  
**Maître Abdoulaye M'BODGE**

**ANNONCES ET COMMUNICATIONS**

**Suivant récépissé n°0808/G-DB** en date du 08 septembre 2016, il a été créé une association dénommée : «Association des Ressortissants et Sympathisants de la Commune Rurale de Kani Bonzon», (Cercle de Bankass, Région de Mopti), en abrégé (A.R.S.C.Ka.B).

**But** : Initier et réaliser toute action concourant au développement social, culturel et économique de la commune rurale de Kani Bonzon, etc.

**Siège Social** : Ouolofobougou-Bolibana, Rue : Soundiata KEÏTA.

**LISTE DES MEMBRES DU BUREAU :**

**Président** : Amidou TOGO

**Secrétaire général** : Abdoulaye TOGO

**Secrétaire administratif** : Ousmane TOGO

**Secrétaire administratif adjoint** : Amadou ANNE

**Secrétaire à l'organisation** : Sékou Oumar TOGO

**Secrétaire à l'organisation adjoint** : Souleymane TOGO

**Secrétaire au développement** : Issa A. TOGO

**Secrétaire adjoint au développement** : Sidy TOGO

**Secrétaire aux relations extérieures** : Aldiouma Mamadou TOGO

**Secrétaire aux relations extérieures adjoint** : Sadio TOGO

**Secrétaire chargé à la communication** : Issa B. TOGO

**Secrétaire adjoint chargé de la communication** : Daouda TOGO

**Secrétaire chargé des activités culturelles, artistique et sportives** : Hassana TOGO

**Secrétaire adjoint chargé des activités culturelles, artistique et sportives** : Abdina TOGO

**Trésorier** : Boubacar TOGO

**Commissaire aux comptes** : Amadou TOGO

**Commissaire aux comptes adjoint** : Ibrahima Sory TOGO

**Secrétaire chargée de la solidarité, de la promotion de la femme** : Mariam TOGO

**Secrétaire adjointe chargée de la solidarité, de la promotion de la femme** : Arkia TOGO

**Secrétaire aux conflits** : Sékou TOGO

**Secrétaire aux conflits adjointe** : Salimata TOGO

**Suivant récépissé n°0108/MATDRE-DGAT** en date du 09 septembre 2016, il a été créé une association dénommée : «Fédération des Groupements de Transporteurs Agréés au Mali», en abrégé (FGTRAM).

**But** : Mettre en synergie les membres pour leurs actions futures, une collégialité dans les prises de décisions et une coresponsabilité, etc.

**Siège Social** : Bamako-Zone Industrielle près de SPEC, Rue 848, Porte 125.

**LISTE DES MEMBRES DU BUREAU :**

**Président** : Kalilou Baba SYLLA

**1<sup>er</sup> Vice président délégué** : Malick B. DIALLO

**2<sup>ème</sup> Vice président délégué chargé de trans. Marchandises** : Mamoutou DIAMOUTENE

**3<sup>ème</sup> Vice président délégué chargé de trans. Passagers** : Hamidou DOUMBIA

**4<sup>ème</sup> Vice président délégué chargé de trans. District** : Bourama SOW

**Secrétaire général** : David CAMARA

**Secrétaire général adjoint** : Gata KEÏTA

**Trésorier général** : Cheicknè SISSOKO

**Trésorier général adjoint** : Oumar TANDIA

**1<sup>er</sup> Vice président chargé de programmes** : Alassane GORY

**2<sup>ème</sup> Vice président chargé de programmes** : Madou COULIBALY

**1<sup>er</sup> Vice président chargé de suivi des projets et programmes** : Toumani TRAORE

**2<sup>ème</sup> Vice président chargé de suivi des projets et programmes** : Abdourahmane KONATE

**3<sup>ème</sup> Vice président chargé de suivi des projets et programmes** : Ibrahima TOURE

**1<sup>er</sup> Vice président chargé des relations extérieures** : Sékou COULIBALY

**2<sup>ème</sup> Vice président chargé des relations extérieures** : Hamidou KARAMBE

**3<sup>ème</sup> Vice président chargé des relations extérieures** : Tiguida BATHILY

**1<sup>er</sup> Vice président chargé de communication, production et de formation** : Mahmoud KOUMA

**2<sup>ème</sup> Vice président chargé de communication, production et de formation** : **Ismaël** DIARRA

**1<sup>er</sup> comptable gestionnaire** : Sory DIARRA

**2<sup>ème</sup> comptable gestionnaire** : Yassoum MAÏGA

**1<sup>er</sup> Vice président chargé de l'organisation** : Diadiè MAÏGA

**2<sup>ème</sup> Vice président chargé de réconciliation** : Moussa TANGARA

**3<sup>ème</sup> Vice président chargé de réconciliation** : Siaka KONE

**1<sup>er</sup> Vice président chargé du contentieux** : Fatamba SISSOKO

**2<sup>ème</sup> Vice président chargé du contentieux** : Balla DEMBELE

### **CONSEILLERS**

**1<sup>er</sup> Conseiller** : Abdoulaye TRAORE

**2<sup>ème</sup> Conseiller** : Tidiani DIAGOURAGA

**3<sup>ème</sup> Conseiller** : Moussa SACKO

**4<sup>ème</sup> Conseiller** : Sanounou DRAME

**5<sup>ème</sup> Conseiller** : Seydou KEÏTA

### **PRESIDENTS D'HONNEURS**

- Matar GUEYE

- Cheicknè Hamala SYLLA

- Mariam SIMAGA

**Suivant numéro d'immatriculation n°N°2016/D9C3/0023/A** en date du 31 octobre 2016, il a été créé une société coopérative dénommée : Coopérative d'Habitat des Surveillants de prison du Mali, en abrégé (COHASUP-SCOOPS).

**But** : L'amélioration de la situation socio-économique de ses membres ; la construction de logements sociaux pour ses membres ; l'accompagnement de ses membres jusqu'à l'accès à un logement pérenne ; la mise en œuvre du processus d'achat, de cession, d'affectation et d'aménagement de parcelles à usage d'habitation et de leurs constructions pour ses membres ; la mise en place d'un cadre e concertation, de conseil et de décision pour la défense des intérêts de ses membres.

**Siège Social** : Bamako Coura/Bamako.

### **LISTE DES MEMBRES DU BUREAU :**

#### **COMITE DE GESTION**

**Président** : Mamadou L. KONE

**Secrétaire administratif** : Daouda KONATE

**Trésorier** : Abdoul K. TRAORE

**Secrétaire à l'organisation et aux relations extérieures** : Alassane TRAORE

#### **COMMISSION DE SURVEILLANCE**

**Président** : Dramane SIDIBE

#### **Membres :**

- Djoumé DIALLO
- Tamakaly COULIBALY
- Mamadou SAMAKE
- Bréhima DABO

**Suivant récépissé n°0970/G-DB** en date du 27 novembre 2015, il a été créé une association dénommée : «Association d'Aide et la Défense des Enfants Abandonnés», en abrégé (AADEA).

**But** : La construction d'un centre multidisciplinaire qui comprendre (un orphelinat, un dispensaire, une bibliothèque, des ateliers de formation professionnelle, des bureaux et un bâtiment pour coopérant), etc.

**Siège Social** : Faladiè, Rue 230, Porte 76.

### **LISTE DES MEMBRES DU BUREAU :**

**Présidente** : Fanta TIESSOUGUE

**Vice présidente** : Fanta MAKALOU

**Secrétaire général** : Wéléidin Aïchatou SIDIBE

**Secrétaire au développement** : Kadidiatou TESSOUGUE

**Secrétaire administrative** : Aïchata DOUMBIA

**Secrétaire à l'organisation et à la mobilisation** :  
Djénèbou KEÏTA

**Trésorier général** : Cheick Adboul Kader COULIBALY

**Secrétaires à la communication** : Siaka KONE

**Secrétaires chargés de la Jeunesse, des Sports, des Arts et Loisirs** : Jean Amadou TESSOUGUE

**Secrétaires aux relations extérieures** : Madina MINTA

**Secrétaire aux conflits** : Moussa DIABATE

-----

**Suivant numéro d'immatriculation n°N2016/K2KU/1090/A** en date du 21 octobre 2016, il a été créé une société coopérative dénommée : Société Coopérative simplifiée Multifonctionnelle "BENKADI" des Femmes de Diatoula Extension, en abrégé (SCOOPS-CMFDE)

**But** : Organiser les membres à la mutualité dans tous les aspects de la vie économique, sociale et culturelle ; défendre les intérêts des membres de la société coopérative ; créer, gérer et centraliser les commandes et fournitures de marchandises ; améliorer le niveau de formation et de savoir-faire de ses membres dans la gestion de leur entreprise ; participer à l'accroissement et à l'organisation du réseau routier de transport des personnes et de leurs biens ; signer avec les tiers au nom de l'entreprise les contrats de transport selon les dispositions réglementaires au Mali ; rationaliser le transport avec le respect des prix convenus avec les tiers.

**Siège Social** : Diatoula dans le cercle de Kati, Commune rurale de Kalaban-Coro.

**LISTE DES MEMBRES DU BUREAU :**

**COMITE DE GESTION**

**Présidente** : Massata ABOCAR

**Membre** : Sanata FOMBA

**Membre** : Fatoumata TRAORE

**COMMISSION DE SURVEILLANCE**

**Présidente** : Mamou SIDIBE

**Membre** : Tindiè BAGAYOGO

**Membre** : Makane DIARRA

**Suivant numéro d'immatriculation n°2016.D9C2/0075/A** en date du 25 juillet 2016, il a été créé une société coopérative dénommée : Société Coopérative Simplifiée d'Habitat « YEREDEME SO », en abrégé (SCOOPS-Y-SO).

**But** : Constituer une épargne logement ; acquérir des terrains à usage d'habitation ; construire ou de faire construire des logements pour ses membres ; réduire au bénéfice de ses membres et par l'effort commun de ceux-ci, le prix de revient et le cas échéant, le prix de cession de terrain, de logement au profit de chacun d'eux de la part lui incombant dans le passif de la société coopérative et l'exécution de toutes les obligations ; faire bénéficier l'économie d'échelle sur les coûts de matériaux de construction aux adhérents aptes à s'investir pour édifier leur logement par un système d'approvisionnement.

**Siège Social** : Maison des Artisans, place de la République, Bagadadji Bamako.

**LISTE DES MEMBRES DU BUREAU :**

**COMITE DE GESTION**

**Président** : Mamadou SOUMBOUNOU

**Secrétaire administratif** : Seydou YATTARA

**Trésorier général** : Karfa MAÏGA

**COMITE DE SURVEILLANCE :**

**Président** : Sékou TOURE

**Membre** : Zoubéïrou TOURE

-----

**Suivant récépissé n°0901/G-DB** en date du 07 novembre 2016, il a été créé une association dénommée : «Association pour le Développement de l'Assainissement et à la Solidarité», en abrégé (APDAS).

**But** : Promouvoir l'assainissement et la protection de l'environnement ; promouvoir l'agriculture et la pêche, etc.

**Siège Social** : Para-Djicoroni, Rue 118, Porte 423.

**LISTE DES MEMBRES DU BUREAU :**

**Président** : Tidiane TRAORE

**Vice-présidente** : Oumou BAMBA

**Secrétaire général** : Modibo Baye BOLY

**Secrétaire administratif** : Baïssirou HAÏDARA

**Secrétaire à l'organisation** : Oumou KONE

**Trésorière générale** : Félicité TOGOLA

**Secrétaire à la communication et à l'information** :  
Mahamadou SYNAYOKO

**Secrétaire au développement** : Kibily FOFANA

**Secrétaire à la promotion féminine** : Fatoumata KANOUE

**Secrétaire à la promotion féminine adjointe** : Kadidiatou

**Commissaire aux comptes** : Aly DIARRA

**Secrétaire aux sports et à la culture** : Moussa DIAKITE

**Commissaire aux conflits** : Sékouba SAMAKE

**Commissaire aux conflits adjoint** : Alicien DOUGNON

-----

**Suivant récépissé n°0337/G-DB** en date du 07 avril 2016, il a été créé une association dénommée : «Association des Coursiers et Rénéotypistes du Mali», en abrégé : (ACRM).

**But** : Permettre à tous les coursiers et rénéotypistes des conditions de travail favorables et sécurisées, etc.

**Siège Social** : N°Tomikorobougou, Rue 675, Porte 316.

**LISTE DES MEMBRES DU BUREAU :**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Président** : Djibril KONATE

**Secrétaire général** : Fousseyni TRAORE

**Secrétaire administratif** : Ibrahim Abocar TOUNKARA

**Secrétaire au développement** : Youssouf BALLO

**Trésorière générale** : Mme TOGOLA Maïmouna SIDIBE

**Secrétaire aux relations extérieures** : Amadou GANA KEITA

**Secrétaire à l'information et à la communication** : Sériba dit Binkè TRAORE

**Secrétaire à l'organisation** : Noumory BERTHE

**Commissaire aux conflits** : Mamadou KAMISSOKO

**COMITE DE SURVEILLANCE**

**Président** : Djakaridia DIARRA

**Rapporteur** : Ibrahim TOURE

**Membre** : Sabaké CAMARA

**Suivant récépissé n°031/P-CKK** en date du 6 juin 2016, il a été créé une association dénommée : Association « La LUMIERE » du Cercle de Koulikoro.

**But** : Assister la réinsertion des jeunes filles exclues du système éducatif ; éduquer à la citoyenneté les jeunes ruraux non scolarisés ; former les comités syndicaux et les militants syndicalistes non formés ou initiés à l'éducation ouvrière ; avoir ou établir des cadres de concertations et d'échanges avec toute autre association, l'administration ou les collectivités sur un plan formel ou informel.

**Siège Social** : Koulikoro-Ba Socourani.

**LISTE DES MEMBRES DU BUREAU :**

**Président** : Mamoudou KEBE

**Vice-président** : Harouna MARIKO

**Secrétaire administratif** : Dramane DEMBELE

**Secrétaire à l'information** : Oumou KOUYATE

**Organisateur** : Waraba DIARRA

**Trésorier** : Amady BERTHE

**Chargés des partenaires :**

- Agoussou KARAMBE

- Alassobé DIAKITE

-----

**Suivant récépissé n°0862/G-DB** en date du 18 octobre 2016, il a été créé une association dénommée : «Association "Jiginew Dindi"», en abrégé : (A.Ji.Di.).

**But** : Soutenir et aider les enfants démunis, etc.

**Siège Social** : Sirakoro Cité, non loin du Champ de Kafougouna KONE

**LISTE DES MEMBRES DU BUREAU :**

**Président** : Mamoudou KONE

**Vice-président** : Amidou SIDIBE

**Secrétaire général** : Moussa TOURE

**Secrétaire général adjoint** : Joseph SAMAKE

**Secrétaire administratif** : David KAMATE

**Secrétaire administrative** : Aminata DIALLO

**Secrétaire aux relations extérieures** : Nana BERTHE

**Secrétaires aux relations extérieures adjointes :**

- Nassan TRAORE

- Aïchata TRAORE

**Secrétaire à l'organisation** : Latifa DIAKITE

**Secrétaires à l'organisation adjoints :**

- Charly KONATE

- Maki GUISSÉ

**Secrétaires à l'organisation 2<sup>ème</sup> adjoints :**

- Sorain SIDIBE
- Moussa DOUMBIA

**Trésorier général :** Mouna TRAORE**Trésorier général adjoint :** Amadou GUISSÉ**Secrétaire chargé de correction des projets :** Adama COULIBALY**Secrétaire à la communication et à l'information :** Adame DIABATE**Secrétaires à la communication et à l'information adjoints :**

- Djibril SANGARE
- Daouda KONE

**Secrétaires chargés des sports des loisirs et de la culture :**

- Sékou TOUNKARA
- Moussa SANGARE

**Commissaire aux comptes :** Souleymane BERTHE**Secrétaires aux affaires sociales et à la culture :** Mahamadou DEMBELE

-----

**Suivant immatriculation n°R-2016/D9C4/0023/B** en date du 15 novembre 2016, il a été créé une société coopérative dénommée : Société Coopérative des Producteurs et Vendeurs de Banane de Djicoroni-Para-Mali, en abrégé (SO-CO-PRO-VE-BA)

**But :** Améliorer la situation socio économique de ses membres ; promouvoir l'esprit coopératif au sein des membres ; regrouper et organiser ses membres dans tous les domaines de la vie économique, sociale et culturelle. Améliorer la qualité marchande des produits fournis à leurs membres et aux produits par ses membres et livrer aux consommateurs ; améliorer le niveau de formation technique et en gestion des membres.

**Siège Social :** Djicoroni-Para Dontèmè UU, Rue 310 à côté du fleuve Niger Bamako.

**LISTE DES MEMBRES DU BUREAU :****Président :** Seydou KEÏTA**Vice-président :** Sina CAMARA**Secrétaire Administratif :** Issiaka DABO**Trésorier général :** Madou DOUMBIA**Trésorier général adjoint :** Drissa KEÏTA**Secrétaire à la production et à l'approvisionnement :** Sidiki TRAORE**Secrétaire à la commercialisation :** Boubacar KEÏTA**Secrétaire aux relations extérieures :** Youssouf KEÏTA**Secrétaire aux affaires sociales et culturelles :** Seydou TRAORE**Secrétaire à l'information et à la formation :** Siaka KEÏTA**Secrétaire à l'organisation :** Ramata SYLLA**Secrétaire aux conflits :** Zoumana DABO

-----

**Suivant récépissé n°0519/G-DB** en date du 01 juin 2016, il a été créé une association dénommée : «Association des Elèves, Etudiants et Sympathisants de la Commune Rurale de Boron», (Cercle de Banamba ; Région de Koulikoro), en abrégé (A.E.S.C.R.S.).

**But :** Sauvegarder l'intérêt commun des scolaires et universitaires ; rapprocher les uns aux autres, etc.

**Siège Social :** Djoumanzana, Rue 359, Porte 416.

**LISTE DES MEMBRES DU BUREAU :****Secrétaire général :** Adama KONARE**Secrétaire général 1<sup>er</sup> adjoint :** Abdoulaye KONARE**Secrétaire administratif :** Amadou Lassana DIARRA**Secrétaire à l'organisation :** Moussa COULIBALY**Secrétaire à l'information :** Issa KANE**Trésorier général :** Amadi B. TRAORE**Trésorier général 1<sup>er</sup> adjoint :** Banta TRAORE**Secrétaire aux relations féminine :** Mariam TRAORE**Commissaire aux comptes :** Mamadou DIABATE